



Séance du lundi 03 septembre 2018

Date de la convocation: 09/08/2018

Date d'affichage de la convocation : 09/08/2018

Membres en exercice
: 10

L'an deux mille dix-huit et le trois septembre 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 9

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 9

Pour:
9

Secrétaire de
séance:
MASSEY Laurence

Représentés:

Excusés: Guy CLARAC

Absents:

Objet: DISSOLUTION COMITE DES FETES - DE_2018_013

Le maire expose à l'assemblée que le comité des fêtes de Préneron a vu la démission de l'équipe dirigeante lors de l'assemblée générale du 08 décembre 2018.

Le 29 juin 2018, lors de l'assemblée générale extraordinaire, les membres du bureau ont réitéré leur souhait de démissionner. Aucun candidat n'a souhaité reprendre cette activité.

Le bureau démissionnaire a souhaité restituer à la mairie de Préneron tout le boni de liquidation dans l'attente d'une nouvelle équipe dirigeante. Il s'entend par boni, les biens matériels et la trésorerie de l'association, dont la mairie sera la gardienne.

Le solde de l'association est de 3 024,63€ (Trois mille vingt-quatre euros et soixante-trois centimes). Cette somme ne rentrera pas dans les comptes de la commune et sera consignée auprès de la caisse des dépôts et consignation par la commune de Préneron, le temps qu'un nouveau bureau soit renommé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTÉ les biens dévolus ainsi que le chèque de banque du Crédit-Agricole numéro 0696726 du 26/09/2018 correspondant au solde l'association d'un montant de 3 024,63€ (Trois mille vingt-quatre euros et soixante-trois centimes). Ce chèque numéro 0696726 ne rentrera pas dans les comptes de la commune, et sera remis à Madame la perceptrice à Vic-Fezensac, lequel sera consignée auprès de la caisse des dépôts et consignation, par la commune de Préneron.

Fait à Préneron le 03/09/2018
Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception Préfecture
et publication le 02/10/2018